



RAPPORT D'ACTIVITE 2014 PREVISIONNEL 2015

WWW.POLE-LAGUNES.ORG



Gwenaëlle BALDOVINI, Nathalie BARRE, Sonia BERTRAND,

Magali BOYCE, Nathalie CHOKIER, Virginie MAUCLERT.

Avril 2015

Document définitif



Sommaire

I. Bilan 2014 et prévisionnel 2015	6
I.1 Financement 2014	6
I.2 Dépenses 2014	7
I.3 Budget prévisionnel 2015.....	8
II. Actions 2014 et perspectives 2015.....	9
II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)	9
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20).....	10
II.3 Site internet et production de documents de sensibilisation (B10).....	12
II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12).....	14
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)	18
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30).....	20
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)	21
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50).....	22
II.9 Liens à l'échelle nationale (C).....	25
II.10 Liens à l'échelle internationale (D)	26
II.11 Fonctionnement du Pôle lagunes (E)	26
Conclusion	27
Liste des Annexes	28

Ce rapport présente la synthèse des actions du Pôle lagunes en 2014 et la proposition de prévisionnel en 2015.

Il est réalisé par l'équipe du Pôle lagunes, qui représente 3,6 équivalent-temps plein :

- Virginie MAUCLERT, chef de projet, pour la coordination générale du Pôle lagunes, à la Tour du Valat (à 80% d'un temps plein), remplacée durant son congé maternité jusque mars 2014 par Guillaume GAYET ;
- Nathalie CHOKIER, chargée de gestion de l'information à la Tour du Valat (à 70%);
- Nathalie BARRE, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en PACA à la Tour du Valat (à 100%) ;
- Gwenaëlle BALDOVINI, responsable de l'animation du Pôle lagunes en Corse à l'OEC (à 50%) ;
- Sonia BERTRAND, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon au CEN L-R (à 60%), qui laisse place à Magali BOYCE en 2015.

Sans oublier nos stagiaires et CDD de l'année 2014 : Céline Vincent à la Tour du Valat (avril-juin 2014) pour l'appui aux missions de documentation/site internet, Elisa Daviaud (sept-oct 2014) pour l'appui au memento sur l'état de conservation des roselières, et Vincent Pianelli (sept 2013-sept 2014) pour l'appui à la mise en place du FILMED en Corse.

Toute l'équipe du Pôle lagunes les remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

Présentation

du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

❖ Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



Pôle-relais Zones Humides

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient [d'un label national de reconnaissance](#) de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'Onema à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Les [Pôles-relais Zones Humides](#) ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième [Plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

❖ Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

❖ Le Pôle lagunes, au plus près du terrain...

Depuis 13 ans, le Pôle lagunes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Un accord de consortium entre ces 3 structures est prévu en 2015, afin de formaliser le partenariat conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle lagunes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au

sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

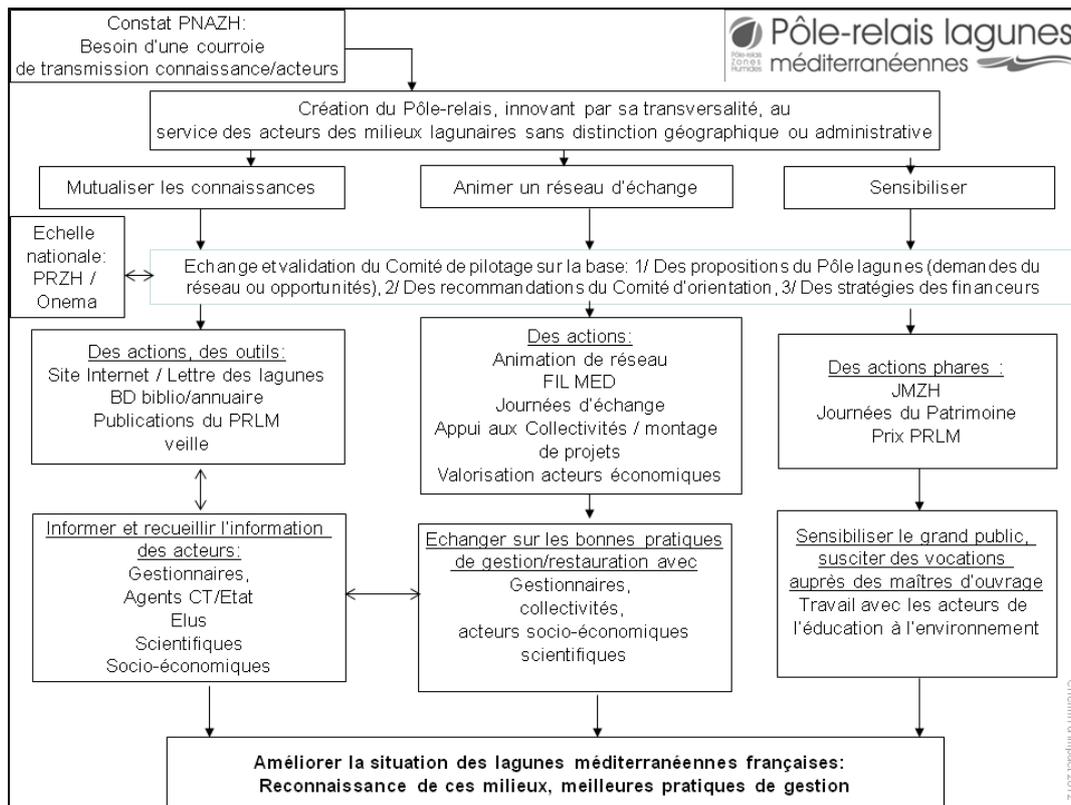
❖ Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle lagunes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle lagunes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- un **Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle lagunes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle lagunes et s'assure de leur bonne réalisation.

- un **Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations. Le COMOR s'est réuni à l'automne 2014 ; ses recommandations principales sont reprises dans le prévisionnel 2015.



Stratégie d'action du Pôle lagunes

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle lagunes :

Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :

- Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
- Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Education, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France

- Mutualiser les connaissances
- Animer un réseau d'échange
- Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

ONEMA
Office National de l'Eau et de Milieu Aquatique

En charge de coordonner :

PORTAIS INTERNET nationaux :

- zones humides
- les documents techniques sur l'eau

COMITE D'ORIENTATION
3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

COMITE DE PILOTAGE
Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEEENNES

COORDINATION : TOUR DU VALAT
Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions
Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, Bd documentaire

ANIMATION TERRITORIALE en LR : CEN L-R

ANIMATION TERRITORIALE en PACA : TOUR DU VALAT

ANIMATION TERRITORIALE en CORSE : OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires :

- Gestionnaires, scientifiques, élus, agents des collectivités et de l'Etat, socio-professionnels, associations d'éducation à l'environnement, etc.
- En concertation avec les autres Réseaux d'acteurs locaux ou régionaux

ANIMATION TERRITORIALE en PACA :

- Camargue de Gignac
- Grand Plan du Bourguet
- Etang de Thau
- Etangs Palavasiens
- Etang de la Palme
- Etang de Salles - Leucate
- Etang de Canet
- Etang de Bagnas
- Basse plaine de l'Aude
- Etang de Narbonne
- Etang de la Palme
- Etang de Salles - Leucate
- Etang de Canet

ANIMATION TERRITORIALE en CORSE :

- Etang de Mieglio
- Etang de Turrenaria
- Etang de Douso
- Etang d'Urbano
- Etang de Palu
- Etang de Santa Giulia
- Etang de Ballarà

OBJECTIFS :

Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes :

- Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,
- Animer un réseau d'échange,
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEEENNES:

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

CONTACTS : www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle lagunes (Tour du Valat):
Coordinatrice: Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org
Gestion de l'information: Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle lagunes :
En Languedoc-Roussillon : Sonia Bertrand (CEN L-R), pole.lagunes.fr@cenlr.org
En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), nbarre@tourduvalat.org
En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), baldovini@oec.fr

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers 2014 :

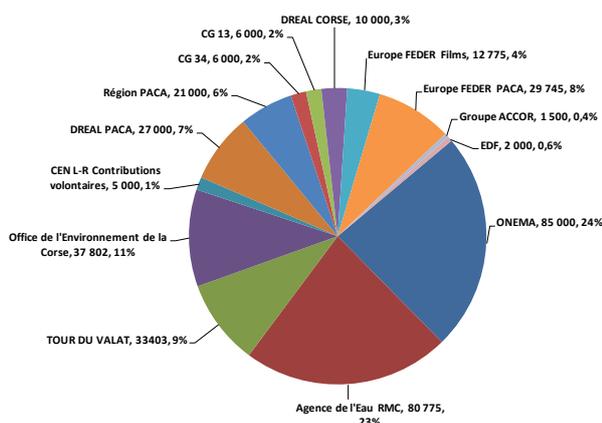


I. Bilan 2014 et prévisionnel 2015

I.1 Financement 2014

Financement prévisionnel 2014 :

Le plan de financement, validé au COPIL de juillet 2014, affichait un **budget prévisionnel 2014 de 358 000 €**, similaire au réalisé 2013 (environ 1% d'augmentation), avec les financeurs suivants :



Plan de financement prévisionnel 2014

Ce budget prévoyait environ 700 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle lagunes et les diverses personnes supplémentaires : direction, experts, appui). Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent près de 100 k€.

La répartition entre les 3 structures animatrice est la suivante : 238 948 € concernent la Tour du Valat (animation PACA et coordination), 71 250 € concernent le CEN L-R (animation LR) et 47 802 € concernent l'OEC (animation Corse).

L'Onema et l'Agence de l'eau RMC représentent près de la moitié du budget prévisionnel 2014. Viennent ensuite les 3 structures porteuses du Pôle lagunes qui totalisent 21% du budget prévisionnel. Les services de l'Etat (DREAL PACA et Corse) ainsi que les collectivités territoriales (Région PACA, CG 13, CG 34) se répartissent environ 20% du budget.

Par ailleurs, ce budget repose sur des fonds européens :

- Le projet Feder « [Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA](#) » 2012-2014,

- Un nouveau projet Feder « [Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires et de l'étang de Berre](#) » 2014-2015, d'un montant global de 50 000€.

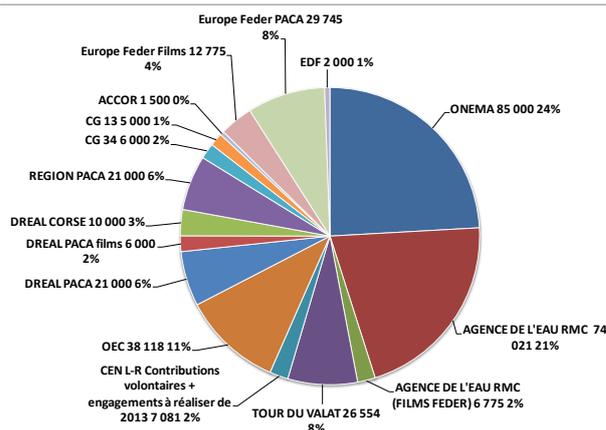
Enfin, des mécènes privés (Groupe ACCOR, EDF), représentent environ 1% du budget.

Financement réel 2014 :

Sur ces prévisions, l'ensemble de ces subventions ont été accordées, à l'exception de la subvention CG13, d'un montant de 5000 €.

Par ailleurs, les dépenses réelles ont été globalement inférieures au prévisionnel (cf. ci-après).

Ainsi, le financement réel 2014 est le suivant pour un montant de 352 569 € :



Plan de financement réel 2014

I.2 Dépenses 2014

(Voir le calendrier en **Annexe 1** et le bilan financier 2014 en **Annexe 2**)

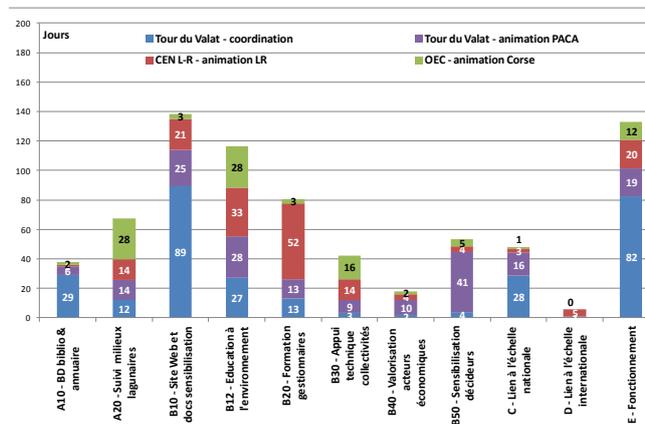
Les dépenses réelles 2014 s'élèvent à 352 569 € d'après le bilan réalisé en février 2015, soit environ 5400 euros de moins que le prévisionnel.

Certains ajustements au sein du budget ont ainsi été réalisés :

Temps de travail :

Globalement, le Pôle lagunes a passé 742 jours au lieu des 699 prévus initialement. Ces dépassements sont liés aux appuis réalisés au CEN L-R et OEC sur les actions B20 et B12. Ce cumul est comparable au réalisé 2012 et 2013.

La répartition du temps de travail alloué par poste (coordination, animation pour chaque région) est illustrée comme suit :



Temps de travail par poste et par structure réalisé 2014

La coordination du Pôle lagunes (coordinatrice et chargée de gestion de l'information) a mobilisé globalement 291 jours de travail (contre 297 prévisionnels).

L'animation en LR, PACA et Corse a mobilisé un total de 451 jours, pour respectivement 170, 181 et 100 jours de travail dans chacune des régions (contre respectivement 138, 175 et 189 jours prévisionnels, totalisant 402 jours).

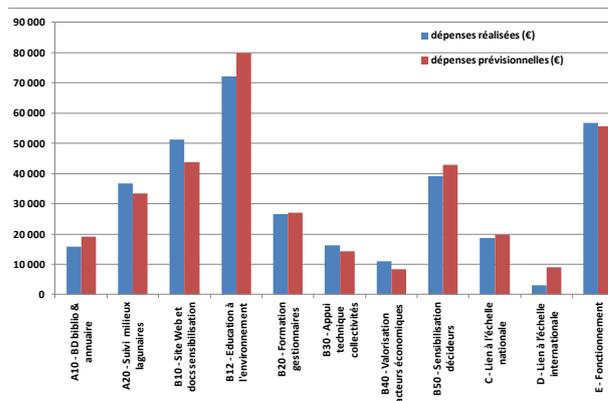
Frais de mission et prestations externes :

Certaines prestations ou missions n'ont finalement pas été réalisées (réfèrent FILMED,

déplacement séminaire Ramsar de l'équipe TdV, économies diverses) et réduisent les dépenses.

D'autres prestations non finalisées en 2014 sont intégrées aux dépenses et restent à engager pour 2015 pour un montant global d'environ 10 000 € : impression de la brochure de la BD bibliographique, du PAC IZH et de la plaquette des Pôles-relais ZH (action 2013), journée d'échange de la plateforme recherche-gestion et sur la thématique élevage en ZH en LR, séminaire élus en LR et PACA. Il est également inclus à ces dépenses à engager en 2015 une réédition de la plaquette 'découverte des lagunes' de 2011. Ces diverses actions sont intégrées au bilan 2014 mais seront réalisées en 2015.

Les dépenses réelles par action sont relativement similaires à celles prévues comme l'illustre le graphique suivant :



Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2014

A noter, les dépenses liées au site Internet (B10) ont été significativement supérieures au prévisionnel, du fait du temps de travail de l'équipe supérieur de 20 jours au prévisionnel sur cette action toujours très mobilisatrice.

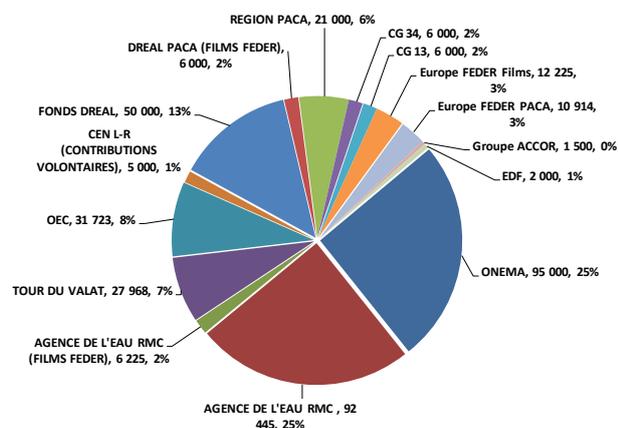
A l'inverse, le temps consacré aux actions d'éducation à l'environnement (B12) a été moindre que prévu et certaines prestations non réalisées en LR et Corse.

I.3 Budget prévisionnel 2015

Le budget prévisionnel global du Pôle lagunes pour 2015, mis à jour suite au COPIL du 16/03/15 est de **374 000€** (cf. **Annexe 3**).

Sur ce montant, 243 482 € concernent la Tour du Valat, 71 350 € concernent le CEN L-R et 59 168€ concernent l'OEC.

Les financeurs sont les suivants :



Plan de financement prévisionnel pour 2015

Ce plan de financement est supérieur d'environ 4% à celui de 2014. Il prévoit 719 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle lagunes et les diverses personnes supplémentaires : direction, experts, appui). Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 95,5 k€.

Quelques évolutions sont à noter par rapport à 2014 :

A compter de 2015, le financement Etat sera centralisé par la DREAL PACA pour les 3 régions méditerranéennes et la répartition entre les régions sera décidée conjointement dans le cadre du Comité de pilotage du Pôle lagunes. Ce nouveau fonctionnement est en accord avec la charte de reconnaissance des Pôles-relais Zones Humides 2014.

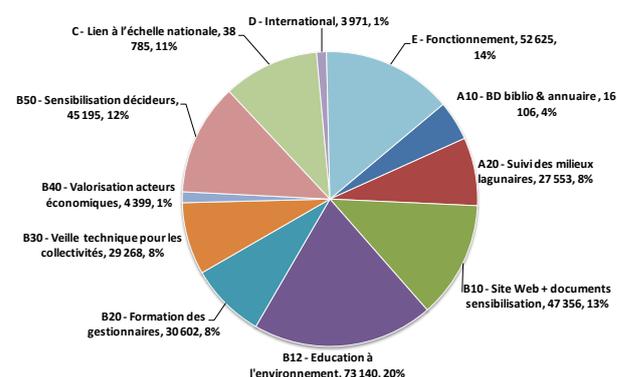
Par ailleurs, la subvention Agence de l'eau RMC concernera dorénavant les 3 régions, incluant la Corse.

Ce budget inclut des fonds européens :

- Reliquats du projet Feder PACA « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » 2012-2014, cofinancé par l'Agence de l'eau RMC, la DREAL PACA, la Région PACA,

- Finalisation du projet Feder « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » 2014 -2015 d'un montant global de 50 000 € cofinancé par l'Agence de l'eau RMC et la DREAL PACA. Ce projet de films est présenté dans l'action B50 ci-après.

Le découpage par actions proposé est le suivant :



Découpage prévisionnel des actions pour 2015

Ce découpage a été discuté et validé en COPIL le 16 mars 2015.



II. Actions 2014 et perspectives 2015

II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)

Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.

❖ Une base de données bibliographiques plus fonctionnelle et mieux valorisée



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la base de données remise à jour en 2011 bénéficie d'une interface conviviale. Aujourd'hui, elle met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une quarantaine d'abonnés.

Près de 400 documents ont été ajoutés en 2014.

A fin 2014, la BD compte **6 279 notices** dont une majeure partie téléchargeable en pdf, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

Environ 20% des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « les documents techniques sur l'eau »](#) auquel contribuent aujourd'hui des organismes comme l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le

BRGM, etc. et à terme l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides.

Cette valorisation nationale permet d'amplifier de manière conséquente la consultation jugée auparavant trop restreinte au regard de ses potentialités : **2 785 visiteurs** ont consulté cet outil en 2014 contre environ 700 en 2011.

Une plaquette de présentation de cet outil a été réalisée en 2014.

Par ailleurs, l'annuaire des compétences compte **781 acteurs et 360 structures intervenant sur les lagunes** ; il est mis à jour régulièrement. En 2014 il a été consulté 367 fois (contre 467 en 2013).

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En 2015, il conviendra de poursuivre les activités ci-dessus, avec l'aide d'une stagiaire pour une durée de 3 mois.

La plaquette de présentation de la BD bibliographiques sera imprimée et diffusée à notre réseau documentaire.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

❖ Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED):

En 2005, le Pôle lagunes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED, coordonné par le Pôle lagunes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA. L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes.



Sites suivis par le FILMED en LR et PACA

Le [FILMED](#) réunit une vingtaine de structures gestionnaires de LR et PACA plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet. Ce réseau plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux, rencontre toujours des difficultés de financement.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO). Un

nouveau référent scientifique du FILMED, Rutger De Wit du laboratoire Ecosym à Montpellier, commencera sa mission d'appui scientifique au réseau début 2015.

En 2014, la construction du FILMED adapté à la région Corse a été poursuivie avec l'aide d'un alternant de Master 2. Sa mise en œuvre est toutefois dans l'attente de moyens financiers complémentaires.

L'animation du réseau en LR et PACA s'est poursuivie, en couplant les temps d'échange avec d'autres réunions du réseau pour mobiliser au mieux les gestionnaires, tout en mutualisant les moyens mis en œuvre dans le cadre de cette action :

- 1 réunion interrégionale FILMED organisée le 7 mai 2014 en Camargue, avec pour objectif la restitution des bilans de suivi 2013, l'étalonnage du matériel et la présentation de deux outils : [Mar-O-Sel](#), outil de gestion hydraulique par G.Lefebvre et B.Poulin de la Tour du Valat (outil développé suite à une formation PRLM/ATEN 2010) ; le « radeau des lagunes » développé par Planètes sciences Méditerranée pour le suivi des lagunes ;

- l'étalonnage du matériel réalisé en marge de la formation interrégionale « Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole » à Lattes (34) le 24 octobre 2014.



Réunion FILMED - Etalonnage du matériel de suivi

L'alimentation de la BD de compilation et d'interprétation des données de suivi physico-chimique des lagunes de LR et PACA a été poursuivie avec les données de l'année 2013. Cette BD permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune, de renvoyer vers le site internet du gestionnaire concerné, d'afficher des graphiques standardisés des suivis.

Ainsi, des synthèses standardisées des interprétations des résultats de 2013 ont été extraites et mises en ligne sur le site Internet du Pôle lagunes. Ce travail a par ailleurs à nouveau permis le transfert des données au Réseau de Suivi Lagunaire en LR pour intégration dans leur dernier bilan annuel (le RSL ayant cessé son activité sous cette forme en 2014).

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Cette action se poursuivra en 2015 avec la poursuite des conventions de mise à disposition des données de suivi physico-chimique avec chaque gestionnaire, l'accompagnement interrégional par les référents technique et scientifique, l'animation du réseau, l'alimentation de la BD et la valorisation des interprétations des suivis sur le site Internet. Le lancement du réseau FILMED en Corse sera à nouveau proposé en fonction des moyens régionaux disponibles.

❖ Concertation avec d'autres réseaux :

Le Pôle lagunes participe depuis 2005 au Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) porté par la région LR, l'Agence de l'eau RMC et l'Ifremer. En 2014, le Pôle lagunes a participé aux séminaires de restitution des travaux, au comité d'orientation du RSL et aux séminaires DCE proposés par la région LR. Le Pôle lagunes a transmis certaines données (salinité, température, saturation en oxygène) du suivi FILMED à ce réseau pour la période sept 2012 à sept 2013.

Le Pôle lagunes a également participé aux temps forts (journées d'échange, assemblée générale) d'autres réseaux comme le RRGMA et le RENPLR.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Le Pôle lagunes poursuivra le développement de liens et d'échanges avec les autres réseaux de suivi, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, RENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

En particulier, une journée d'échanges sera organisée en PACA conjointement avec le RRGMA, en lien avec le CEN PACA et l'Agence de l'eau RMC sur les retours d'expérience de gestion en ZH (cf. action B20).

Concernant le Réseau de Suivi Lagunaire achevé en 2014, le Pôle lagune veillera aux suites qui seront données à cette action.

❖ Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!

Plébiscité par le Comor 2012, cette nouvelle action a fait l'objet d'un travail sur le cadre spécifique à donner à cette plateforme Recherche-Gestion visant à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de connaissances et le montage de projets collaboratifs. Un document cadre a ainsi été réalisé.

Une journée d'échanges sur le thème du phytoplancton organisée en mars 2014 a été supprimée à la demande du COPIL de mars 2014 et remplacée par une prochaine journée dévolue à la télédétection et cartographie.

La Tour du Valat, l'Agence de l'eau RMC, le CEN L-R et le Cépralmar se sont réunis le 21 mars 2014 pour identifier des complémentarités possibles entre actions réalisées en L-R (Cépralmar) et à l'échelle interrégionale (Prog. Pôle lagunes).

▪ PREVISIONNEL 2015 :

La journée dévolue à la télédétection et cartographie des milieux lagunaires sera mise en œuvre.

De plus, suite aux recommandations du Comor sur la thématique « plateforme recherche gestion », une rubrique spécifique sur notre site Internet sera créée.

II.3 Site internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org, créé en 2004 et refondu en 2012 s'accompagne de la diffusion d'une Lettre électronique, la « Lettre des lagunes », pour diffuser l'information aux acteurs des trois régions, à la fois sur les actions du Pôle lagunes et l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Ces outils permettent au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de recueil et mise à disposition de l'information au sein du réseau.

❖ Développement majeur du site internet www.pole-lagunes.org

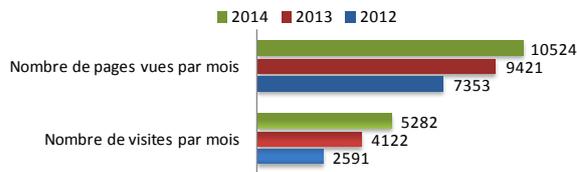
La nouvelle version du site Internet, mise en ligne à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2012, est le support d'un développement majeur de la diffusion des actualités des lagunes.



Page d'accueil du site Internet

En 2 ans, le site Internet a plus que triplé son nombre de pages avec aujourd'hui plus de 1 000 pages de contenu, reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées.

Sa consultation progresse également avec un doublement du nombre de visites par mois, qui s'élève aujourd'hui à 5 300 visites mensuelles, comme l'attestent les statistiques ci-après :



Fréquentation du site Internet de 2012 à 2014

Depuis sa mise en ligne il y a 2 ans, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu 132 000 visites, soit 300 000 pages vues.

❖ La newsletter 'Lettre des lagunes', largement diffusée

2 400 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', soit une progression d'environ 1000 destinataires en 2 ans.

Cette lettre, envoyée neuf fois par an, bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil. Les informations diffusées dans la Lettre des lagunes sont régulièrement relayées par d'autres réseaux comme Rivages de France, la SNPN, Ecozem, le RENP LR, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

Deux Lettres des lagunes hors série ont été diffusées, sur le thème « les outils disponibles pour la connaissance sur les zones humides » mars 2014 et sur le thème « Les pesticides et nos lagunes » en-décembre 2014.

D'autres gabarits de Lettre ont également été développés pour les envois spécifiques comme la diffusion du programme 2014 des JMZH et des JEP.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Le Pôle lagunes poursuivra l'alimentation de son site internet avec les actualités.

La réflexion sur l'amélioration du référencement sur la toile (réseaux sociaux, sites web ...) sera

poursuivie afin de faciliter la connaissance du site par de nouveaux partenaires.

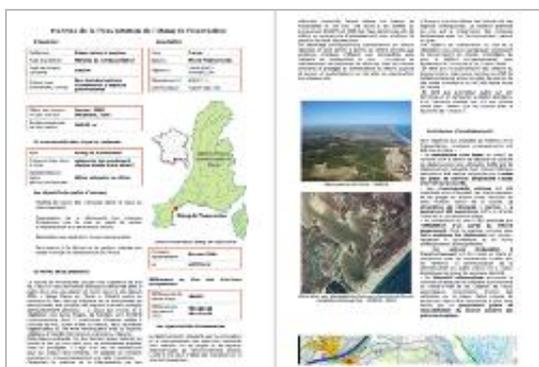
La Lettre des lagunes sera à nouveau diffusée à 9 reprises dans l'année, dont une hors-série à l'automne sur le thème du changement climatique (submersion marine, érosion côtière, inondations) sur les aspects techniques et sociaux, la sensibilisation des élus, la concertation avec le grand public, etc.

La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles (réseaux associatifs et autres). Les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs continueront d'être recherchées.

Les gabarits de lettre permettront à nouveau de diffuser des événements importants du Pôle lagunes (JMZH, JEP, apports de la plateforme RG) ou autres communications d'actualité sur les lagunes.

❖ Rédaction de fiches retour d'expérience :

En lien avec l'Onema, les autres Pôles-relais ZH, et l'Agence de l'eau RMC, le Pôle lagunes coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales, afin de valoriser des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...). Ces fiches sont co-réalisées avec les acteurs de terrain.



En 2014, 4 fiches retour d'expérience ont été rédigées : « étude hydraulique Bages-Sigean », « restauration salins La Palme » en LR, « Life Promesse sur les marais du Vigueirat » et « lido du Jaï » en PACA (diffusion prévue au 1^{er} semestre 2015).

Elles seront postées sur le [Portail national zones humides](#), ce qui portera à 15 le nombre de fiches publiées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis le démarrage de l'action en 2010.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Deux nouvelles fiches REX seront réalisées en 2015 en accord avec les partenaires (Onema, Agence de l'eau RMC, gestionnaires) sur les lagunes méditerranéennes et mises en ligne sur le Portail.

Les 2 thèmes retenus sont la restauration d'anciens salins de Camargue dans le cadre du LIFE + MC SALT en PACA, et la concertation autour du partage des usages (nautiques et autres) sur le territoire du PNR de la Narbonnaise en LR.

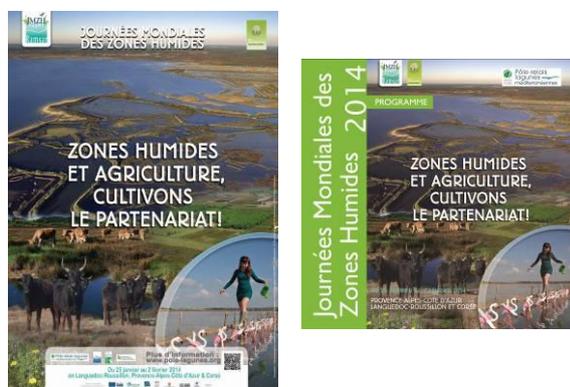


II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

❖ La coordination des Journées mondiales des zones humides (JMZH) a fêté ses 10 ans !

Cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle lagunes depuis 2004. Il permet de communiquer largement sur les ZH et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc.

L'année 2014 a marqué les 10 ans de coordination par le Pôle lagunes des [Journées mondiales des zones humides](#) de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat ! ».



Affiche et programme JMZH 2014 diffusés en Méditerranée

La coordination de cet évènement par le Pôle lagunes s'organise à l'automne précédent la manifestation.

Ainsi en novembre 2013, un appel à mobilisation a été lancé pour des animations grand public en LR et PACA et pour des animations jeune public et scolaires en PACA en collaboration avec le Graine PACA. En Corse, les informations concernant les animations de la région sont centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion.

Cette coordination se réalise en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement : Onema, Pôles-relais ZH, Snpn, LPO, association Ramsar France.

Par ailleurs, le Pôle lagunes organise la communication en Méditerranée : en 2014, près de 900 affiches et 6 700 programmes diffusés dans les 3 régions, des communiqués de presse, ont donné lieu à environ 60 articles de presse et 10 interventions médiatiques (TV, radio).

Enfin, le relais de l'ensemble des animations sur le [Portail national zones humides](#) qui coordonne cet évènement au niveau national facilite l'accès aux animations en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique.



Nombre d'animations organisées par département

C'est dans l'Hérault que les manifestations ont été les plus nombreuses à être organisées cette année, suivi de près par les Bouches-du-Rhône et le Var, pour lesquels le nombre d'animations programmé a été multiplié par 2 depuis 2012.

91 animations ont été réalisées sur les lagunes et alentours des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Une quinzaine d'animations ont dû être annulées sur les 105 initialement programmées, en raison d'une météo défavorable.

Parmi ces 91 animations, 13 ont concerné les scolaires et/ou enfants en Accueil Collectif de Mineurs (centres aérés) dont 7 en PACA, 4 en LR et 2 en Corse.

Cet évènement a continué de mobiliser le public avec environ **5 600 participants comptabilisés en 2014, dont 511 scolaires.**

La participation a augmenté de près de 40% depuis l'édition 2013 et de plus de 60% depuis 2012. Elle retrouve ainsi quasiment son niveau

record atteint en 2011, sous une météo très favorable (6000 participants).

Par ailleurs, le Pôle lagunes a organisé à destination du public professionnel une manifestation sur le thème "[Agriculture et zones humides en Camargue](#)" avec plus de 70 participants, réunis au Parc naturel régional de Camargue (cf. détail action B40).

Le groupe Accor, partenaire des JMZH avec le Pôle lagunes depuis 9 ans, a mobilisé comme de coutume une trentaine de ses salariés sur un chantier nature sur le thème de l'agriculture en zone humide.



Chantier avec le groupe ACCOR au Petit St Jean, le 22/02/2014

Le 22 février 2014, des salariés des hôtels Accor de l'Hérault et du Gard ont contribué à la démarche engagée en faveur d'une agriculture biologique pour la plantation de pieds de vigne sur le domaine du Petit Saint Jean, propriété de la Tour du Valat en Camargue gardoise.

Toutes les structures organisatrices ont été destinataires du bilan papier des JMZH en Méditerranée.

Ce bilan a également été envoyé aux financeurs, aux Pôles-relais Zones Humides, et par voie numérique à l'ensemble des acteurs des lagunes, sur le Portail national Zones Humides et sur le site Internet de la convention Ramsar.

Un bilan national numérique a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH, auquel a contribué le Pôle lagunes (cf. action C).



Bilan JMZH 2014, en ligne sur notre site Internet

Par ailleurs, à l'automne 2014, le Pôle lagunes a travaillé sur la préparation de l'édition 2015 des JMZH, en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement notamment pour la contribution à l'élaboration d'affiches nationales orchestrées par l'Onema.

Les appels à mobilisation ont été lancés pour des animations Grand public dans les 3 régions méditerranéennes et pour des animations jeune public en Accueil Collectif de Mineurs en PACA, en collaboration avec le Graine PACA. Un programme prévisionnel interrégional a été élaboré fin 2014.

▪ **PREVISIONNEL 2015 :**

En 2015, l'ensemble des actions ci-dessus sont prévues sur le thème « Les zones Humides pour notre avenir ! », à savoir :

- Pour les animations grand public : la mise en œuvre des animations suite à l'appel à mobilisation en LR et PACA, la coordination de l'évènement en Corse, le relais des animations au niveau national via le Portail National, la diffusion du programme interrégional des manifestations en Méditerranée et des affiches nationales.

- Pour les animations à destination des accueils collectifs de mineurs : la mise en œuvre des animations suite à l'appel à mobilisation spécifique en PACA avec le partenariat du GRAINE PACA. Le jury s'est réuni le 2 décembre 2014 pour décider des projets financés en 2015. A noter que faute de financement en LR, l'appel

à projets scolaires en partenariat avec le Graine LR n'est plus réalisé.

- Un évènement phare en Camargue avec le lancement national de la JMZH 2015 (cf. action C). Cette journée consacrée aux acteurs professionnels et aux médias, est prévue en Camargue à la Tour du Valat, et aura pour objectif de présenter le thème annuel dans un cadre convivial, pour promouvoir une campagne médiatique autour de cet évènement national. Elle est organisée conjointement avec les coordinateurs nationaux et les partenaires locaux et prévoit des intervenants de niveau national et local.

Par ailleurs, en Languedoc-Roussillon, la journée prévue en 2014 en partenariat avec la DRAAF, le CG34 et les gestionnaires sous forme de retours d'expérience en rapport avec la valorisation de l'élevage en zones humides littorales est reportée en 2015.

- Un chantier en PACA et/ou en LR pour les collaborateurs du groupe ACCOR de Méditerranée.

- Un bilan global interrégional papier et la participation au bilan national coordonné par les Pôles-relais zones humides.

- La préparation de l'édition 2016.

❖ Journées européennes du patrimoine : une mobilisation record entre culture et nature !

Le Pôle lagunes coordonne depuis 6 ans les [Journées européennes du patrimoine](#) autour des sites lagunaires de Méditerranée française, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics, à une période de l'année plus propice aux excursions de terrain que les JMZH.

En 2014, le Pôle lagunes a poursuivi sa coordination des Journées du patrimoine adaptées aux lagunes avec une attention toute particulière vu le thème national 2014 « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », une occasion en or pour valoriser les sites lagunaires français de Méditerranée.

Ainsi, la 6^{ème} édition coordonnée par le Pôle lagunes s'est attachée à communiquer davantage sur l'appel à mobilisation lancé en mai 2014, à soutenir davantage d'animations pour réaliser un programme plus étoffé, en

davantage d'exemplaires pour communiquer plus largement.



Affiche et programme JEP 2014 diffusés en Méditerranée

800 affiches, 6 000 programmes papier et un communiqué de presse ont été réalisés et diffusés dans les 3 régions méditerranéennes.

Les manifestations ont été relayées par les DRAC sur leur programme régional en ligne et sur le [site national des journées du patrimoine](#). Au total, une quarantaine d'articles de presse et interventions médiatiques (TV, radio) ont été comptabilisés.

Le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » des 20&21 septembre 2014 a été particulièrement porteur.

10 500 participants se sont mobilisés autour de 111 animations proposées sur 35 sites lagunaires et alentours des régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse (contre 7500 participants, 90 animations proposées sur 29 sites lagunaires en 2013).

Cette fréquentation représente presque le double de celle comptabilisée pour les JMZH en 2014.



Sortie en pirogue sur l'étang de Palo, Corse.

Sorties nature, visites guidées, ateliers pédagogiques, conférences, expositions, spectacles ou contes, des dizaines d'animations gratuites et ouvertes à tous ont ravis petits et grands et permis la découverte des lagunes sous un autre angle.



Bilan JEP 2014, [en ligne sur notre site Internet](#)

Toutes les structures organisatrices ont été destinataires de cette nouvelle version du bilan papier plus communicante, chartée sur le bilan des JMZH.

▪ **PREVISIONNEL 2015 :**

La mobilisation et la fréquentation records autour de cet événement liant la culture à l'environnement en 2014 a confirmé qu'il permet de sensibiliser un public plus large. Par ailleurs, cette action apparaît à la fois en phase avec les recommandations du Comité d'Orientation du Pôle lagunes et les objectifs du Plan national d'action pour les milieux humides.

Ainsi, le Pôle lagunes prévoit de poursuivre cette action sur les 3 régions en septembre 2015 sur le thème de l'année.

❖ **Autres actions diverses**

- Participation au comité de pilotage du Réseau EEDD Mer & Littoral animé par le Graine LR notamment pour le Dispositif de Sensibilisation au Littoral.

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) :

intervention en BTS GPN Cours Diderot le 28 janvier 2014, journée d'intervention auprès des étudiants Eau de Polytech Montpellier le 10 octobre 2014, en Master Eau et Environnement à l'Université de Corse.

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2015, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle lagunes.



II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

❖ Journée d'échanges : « indicateurs de suivi de la fréquentation sur les milieux littoraux »

Cette journée d'échanges a eu lieu en juin 2014 sur le site des Marais du Vigueirat (13).



46 participants, gestionnaires de milieux littoraux méditerranéens de LR et PACA, chercheurs de l'université de Lille et de Brest, sont venus échanger leurs expériences d'étude de la fréquentation et partager leurs questionnements.

Cette journée était basée à la fois sur les acquis du Life+ LAG'Nature arrivé à terme fin 2013 et sur des retours d'expérience menés en PACA et Corse. Les résultats de l'enquête diffusée préalablement dans le réseau y ont été restitués afin de faire un premier état des lieux des études de la fréquentation menées par les structures.

Des besoins en matière de méthodologie spécifique aux sites gérés ont été exprimés par certains gestionnaires lors de cette journée et pourront faire l'objet d'actions futures du Pôle lagunes.

L'ensemble des présentations de cette journée est [en ligne](#).

❖ Journée d'échanges Gardes du littoral / gestionnaires de lagunes :

Le Pôle lagunes a co-organisé un temps d'échanges entre les gestionnaires des lagunes et les gardes du littoral en Languedoc-Roussillon, en lien avec le Conservatoire du littoral. Deux journées y ont été consacrées les 22 et 23 octobre 2014 à Lattes, notamment sur la thématique du paysage.

❖ Formation « Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole »

Cette formation a eu lieu le 24 octobre 2014 sur le site de la Maison de la nature de Lattes (34).



34 participants venus de LR et PACA se sont réunis, afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'éclairage d'un chercheur de la Tour du Valat, autour de la potentialité d'accueil pour l'avifaune et d'outils d'évaluation des roselières.

Le compte rendu incluant les présentations est [en ligne](#) et l'évaluation par les participants en cours.

Un mémento technique qui reprend l'ensemble des éléments présentés lors de la journée sera finalisé au premier trimestre 2015.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Des formations ou journées d'échanges seront à nouveau organisées à plusieurs reprises pour l'année 2015 et permettront aux gestionnaires

des 3 régions de se retrouver sur des problématiques communes.

Les thèmes qui ont été validés en Comité de pilotage sont les suivants :

(1) Journée d'échanges en PACA autour de retours d'expériences de gestion en ZH (tirés d'une étude interrégionale de l'eau), le 23 juin 2015, en lien avec l'Agence de l'eau RMC/RRGMA/CEN PACA.

(2) En LR : porter à connaissance d'une note de la DDTM 30 sur la révision des PLU, ainsi que de l'évolution législative.

(3) Journée d'échanges/Formation interrégionale autour de la communication des

gestionnaires avec divers acteurs (élus, acteurs de l'aménagement du territoire) pour favoriser une meilleure prise en compte des milieux humides littoraux dans l'aménagement du territoire.

Cette journée permettra de définir les acteurs clefs et les vecteurs de communication (acteurs relais, levier, lobbying). Elle se fera potentiellement en lien avec l'ATEN (formation inscrite en février 2016 : 'comment travailler avec les élus?') et une structure de communication à identifier.



II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils. Cette veille permet d'alimenter le programme d'actions du Pôle lagunes.

❖ Participations aux diverses rencontres

En 2014, le Pôle lagunes a participé à plus de 60 réunions avec les acteurs des lagunes sur les 3 régions Méditerranéennes. Le détail est disponible en Annexe 1.

❖ Appuis spécifiques :

Preuve qu'il a démontré son rôle de catalyseur, de vecteur d'information auprès des acteurs des lagunes, le Pôle lagunes est de plus en plus sollicité en tant qu'associé dans le montage de projets. En 2014, le Pôle lagunes a ainsi été associé au montage des projets suivants :

- Projet GECMEDD visant à soutenir l'émergence de la filière du Génie Ecologique Côtier en Méditerranée dans une approche de Développement Durable, débuté en 2013 et portant sur les 3 régions méditerranéennes. En 2014, le Pôle lagunes a diffusé au sein de son réseau l'appel à contribution lancé par ce projet.

- Suivi et participation aux travaux du Label Qualité Sud de France Qualité Tourisme sur les activités de pleine nature, et à la commission Tourisme de nature du Comité consultatif tourisme de la Région LR.

❖ Evaluation de l'état de conservation de l'habitat Lagunes côtières

[L'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 1150-2* Lagunes côtières méditerranéennes](#) à l'échelle du site Natura 2000 a fait l'objet d'un rapport de contribution à la méthodologie nationale (2013), en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN.

En 2014, un rapport d'étude a été remis concernant le test de la méthode réalisé en 2013. Ce rapport a également donné lieu à la publication d'un guide d'application.

❖ Etat des lieux des opérations de connaissance et de gestion des milieux humides littoraux en LR

Cette [étude](#) a été finalisée début 2014, afin d'alimenter le plan d'action zones humides littorales et lagunes du SRCE.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En 2015, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique et de suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

En 2015, suite aux recommandations du Comor sur la thématique « milieux humides littoraux et aménagement du territoire », un programme d'action spécifique est proposé dans les 3 régions :

- En LR, réalisation d'un logigramme des acteurs de l'aménagement du territoire, élaboration d'un discours commun (cf formation interrégionale ci-dessus), appui spécifique sur les Pyrénées-Orientales.

- En PACA, en lien avec la DREAL PACA, le PACIZH sera finalisé (correction des cartographies à la demande de la DDTM 13) et diffusé suite à la validation par la DDTM 13. L'inventaire des ZH du Var étant toujours en cours, le porter à connaissance ne sera pas réalisé (cf. action B50).

- En Corse, en lien avec la DREAL Corse, une étude sur les pratiques agricoles sera menée sur les bassins versants des lagunes de Biguglia, Diana, Urbino.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Ces actions visent à aider les acteurs économiques (tourisme, pêche, élevage, travaux) en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable.

❖ **Ecotourisme sur les espaces naturels lagunaires**

La brochure à destination des touristes : ['Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes'](#) réalisée en 2011 en collaboration avec le LIFE+ LAG'Nature 2009-2013 a été traduite en anglais : 'What if we set off to visit the lagoons?' (2014)



Cette version anglaise a été diffusée auprès des professionnels du tourisme des 3 régions.

Par ailleurs, le Pôle lagunes a poursuivi sa mise en réseau sur ce thème :

- Avec les acteurs (socioprofessionnels, gestionnaires, décideurs...) au cours d'une rencontre de têtes de réseaux (FROTSI LR, FRHPA LR, FRPAT, service tourisme Région LR, Sud de France développement) et organisation d'une journée de formation aux professionnels de pleine nature sur le littoral aux Salines de Villeneuve (34) le 8 avril 2014 ;
- Réflexion sur un projet sur les activités nautiques avec l'agence des Aires marines protégées, intitulé N2Glisse ;

- Membre du comité consultatif tourisme LR et participation à la commission spécifique tourisme de nature en 2014.

❖ **Agriculture et élevage**

En PACA, la JMZH 2015 a été l'occasion d'une rencontre co-organisée avec le Parc naturel régional de Camargue :



Cette manifestation à destination du public professionnel sur le thème "[Agriculture et zones humides en Camargue](#)" a mobilisé plus de 70 participants - agriculteurs locaux, INRA, ministère de l'agriculture, pour discuter des perspectives qui s'offrent aux agriculteurs pour rendre leurs activités plus durables.

▪ **PREVISIONNEL 2015 :**

Le travail de mise en réseau, veille sera poursuivi sur le volet écotourisme. Un programme spécifique aux acteurs du tourisme des 3 régions sera proposé, afin de transférer les acquis et outils du Life+ LAG'Nature 2009-2013 en LR concernant les usages en lien avec la Police et les acteurs du tourisme.

La brochure à destination des touristes sera rééditée en français et anglais et diffusée au travers des offices de tourisme du littoral.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Les élus et décideurs ont été identifiés par le dernier Comité d'orientation comme un public cible à privilégier.

❖ Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Ce prix est issu des recommandations du Comité d'orientation 2010 du Pôle lagunes, afin de dynamiser le réseau des élus des espaces lagunaires. Cet évènement organisé tous les 2 ans valorise une action exemplaire et innovante réalisée sur un territoire lagunaire par un acteur local, avec pour ambition de susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage et de communiquer sur des actions en lagunes.

Deux éditions ont eu lieu : la première en 2011, en marge du Séminaire des animateurs de sites Ramsar ; remis sous forme d'aquarelle du site concerné par la ministre de l'écologie et le secrétaire général Ramsar au programme « Vert Demain » porté par le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel, 34) sur la réduction de l'usage des pesticides en zone urbaine. Le 2^{ème} prix 2013 sur le thème de la création artistique en milieu lagunaire, a été remis en marge de la réouverture du musée de la Camargue aux « Archives du sensible », portées par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, sous forme d'un court metrage de présentation de leur action.

En 2014, aucune action spécifique sur ce volet n'a été réalisée.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

La prochaine édition aura lieu en 2015.

Ce Prix Pôle-relais lagunes 2015 sera dédié à l'adaptation au changement climatique vis-à-vis des risques côtiers associés et remis lors d'un évènement associé à la COP 21 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Les actions éligibles seront autant techniques que des actions de communication.

Le prix pourrait être soit à nouveau un court métrage de l'action, soit une invitation à participer à la COP 21.

❖ Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides de PACA pour 17 communes péri-lagunaires

En 2013, la DREAL PACA a sollicité le Pôle lagunes pour la réalisation d'un porter à connaissance sur l'inventaire des zones humides de PACA, sur les 17 communes riveraines des lagunes méditerranéennes des Bouches-du-Rhône et du Var.

Les complexes lagunaires et communes concernées sont les suivants :

- Camargue : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Département 13)
- Grand Plan du Bourg : Fos-sur-Mer (13)
- Etang de Berre : Berre l'Etang, St Chamas, Miramas, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Port-de-Bouc, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Vitrolles, Rognac (13)
- Salins d'Hyères : Hyères (83)
- Etang de Villepey : Fréjus (83)



Couvertures de 3 fiches communales

Ce travail réalisé en 2013 a permis d'aboutir, en concertation avec les gestionnaires concernés, à une fiche pour chacune des 15 communes des Bouches-du-Rhône présentant : la cartographie des zones humides (intégrant le dernier inventaire des zones humides 'avérées' et 'à confirmer' réalisé par la DDTM13) et des

informations relatives aux habitats, aux espèces protégées, aux fonctions des zones humides, à la réglementation en vigueur, aux pressions et recommandations de gestion pour préserver ces milieux.

Les 2 fiches communales du Var (Hyères et Fréjus) devront attendre la mise à jour de l'inventaire des zones humides du Var et ne devraient être validées qu'en 2015.

En 2014, une réunion de restitution auprès des gestionnaires des zones humides des communes périlagunaires des Bouches-du-Rhône a eu lieu en avril.



Fiche communale – intérieur

Néanmoins, ces documents n'ont pas été imprimés et diffusés largement en 2014, la procédure de validation par la Préfecture étant toujours en cours.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En lien avec la DREAL PACA, suite à la correction des cartographies à la demande de la DDTM 13, le PACIZH 13 sera finalisé, imprimé au format A3 (dépliant à 3 volets) et diffusé après validation par la DDTM 13.

L'inventaire des ZH du Var étant toujours en cours, le porter à connaissance ne sera pas réalisé. Les 2 fiches communales resteront en attente de finalisation ultérieure.

❖ Séminaire élus

Suite au retour du gestionnaire concerné, le séminaire « nettoyage des plages de PACA » à destination des élus des communes riveraines de l'étang de Berre n'a finalement pas été réalisé,

considérant que les besoins avaient évolué en matière de ramassage des déchets sur les plages.

En LR, une journée élus consacrée aux usages nautiques en prolongement de l'action N2GLISSE est reportée à 2015.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En PACA, le prochain séminaire en direction des élus sera consacré à la thématique du paysage et du cadre de vie, en lien avec le projet Feder sur la valorisation des milieux lagunaires (cf. ci-dessous).

En LR, la journée élus consacrée aux usages nautiques sera réalisée.

Une autre action sera proposée en direction des élus en LR, de préférence dans une instance où les élus se rencontrent; elle portera sur la valorisation de grands aménagements de recul stratégique et des engagements qui leur sont associés.

Enfin, le Pôle lagunes pourra apporter une contribution (à définir avec le comité de pilotage de Medpan) à la Conférence Medpan des 23-24 juin à Marseille sur le thème 'Gérer ensemble les espaces littoraux et marins de la Méditerranée: Quels atouts pour les territoires?'

❖ Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre

En 2014 a démarré l'opération FEDER « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » dont une des cibles concerne les élus et décideurs.

Deux films sont prévus:

- un film à destination du grand public/jeune public (10-15 ans) pour présenter les lagunes méditerranéennes de manière succincte (environ 5-6 min),

- un film à destination des élus et acteurs de la gestion et de l'aménagement, plus spécifiquement sur l'étang de Berre, pour mettre en lumière la construction et la richesse de son paysage sur un format d'une vingtaine de minutes.

L'année 2014 a été consacrée au montage et démarrage du projet avec notamment :

- Mise en place d'un comité restreint décisionnel (Pôle lagunes, financeurs) et un comité consultatif élargi (gestionnaires, collectivités, associations environnementales, conservatoire du littoral) pour favoriser la concertation autour de la conception des films. 2 comités consultatifs et 3 comités de pilotage ont ainsi été réalisés, aboutissant à la production des synopsis des films et des principales étapes des scénarii à venir.

- Production d'un cahier des charges et diffusion d'une consultation pour sélectionner le prestataire en charge du scénario, du tournage et du montage des films en lien avec les comités. A l'issue de la consultation qui a réuni 4 propositions, le prestataire retenu est l'association Océanides, pour des raisons alliant à la fois les aspects techniques, son expérience sur les milieux lagunaires et sa proposition financière.

- Pilotage du prestataire en lien avec les comités.

- 4 réunions de terrain ont été réalisées en 2014 avec le prestataire, dont 3 avec l'appui précieux du paysagiste Alain Freytet en lien avec la DREAL PACA.

- Diffusion d'un courrier aux élus de l'étang de Berre pour présenter le projet de film.

- Prise de contact et de rendez-vous avec les intervenants du film et réunions avec des personnes ressources (ex service archives de Martigues).

En parallèle de ce travail, le Pôle lagunes intervient en appui dans la construction d'une exposition sur les paysages lagunaires de l'étang de Berre par les étudiants de la licence professionnelle aménagement du paysage de la faculté de Marseille.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En 2015, le pilotage du prestataire en lien avec les comités consultatifs et de pilotage sera poursuivi jusqu'à l'aboutissement des films.

Les films seront imprimés sur support DVD en 200 ex et diffusés largement au travers des outils du Pôle lagunes, sur le Portail national d'accès aux informations sur les ZH et envoyés par courrier aux principaux acteurs concernés.

Ces films seront projetés en salle notamment dans le cadre du vernissage de l'exposition réalisée par les étudiants de la licence professionnelle aménagement du paysage de la faculté de Marseille en juin 2015.



II.9 Liens à l'échelle nationale (c)

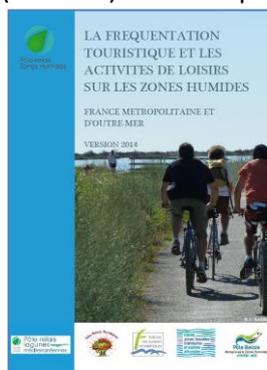
❖ Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national Zones Humides

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'Onema pour ces actions :

- Signature de la Charte de reconnaissance des 5 Pôles-relais zones humides le 31/01 (cf. p3).

- Alimentation et mise à jour du Portail national Zones Humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>) en lien avec les autres PRZH et l'Onema. Toutes les actualités du Pôle lagunes sont relayées sur ce Portail. Par ailleurs, 23 brèves ont été mises en ligne spécifiquement dans la rubrique « actualités générales » et 8 dans les actualités consacrées à Ramsar.

- Réalisation de fiches retours d'expériences : 4 nouvelles fiches sont en cours de finalisation (voir B10) et seront postées sur ce Portail.



- Réalisation de 2 synthèses bibliographiques sur les thèmes « Fréquentation touristique » et « Produits des zones humides » en lien avec la [collection publiée par les PRZH](#) en 2015.

- Mise en forme d'une plaquette de présentation des Pôles-relais ZH proposée dans le cadre du groupe inter-pôle sur le volet communication animé par le Pôle lagunes depuis fin 2010. D'autre part une réflexion est avancée sur la réalisation d'un drapeau de table permettant de servir aux PRZH dans le cadre de manifestations à l'extérieur (colloque, forums...).

- Participation aux réunions de concertation des Pôles-relais entre eux, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par

l'Onema. Ainsi, 4 réunions inter-pôles ont eu lieu à Vincennes, dans les locaux de l'Onema : le 17/03, 16/06, 12/09 et 15/12.

- Participation à l'organisation nationale des Journées mondiales des zones humides 2015 : réunion du 18/09 à l'Onema et proposition d'une journée de lancement national des JMZH 2015 en Camargue (cf. ci-dessous).

▪ PREVISIONNEL 2015 :

Les actions de niveau national ci-dessus seront poursuivies :

- Alimentation du Portail national Zones Humides et participation au COPIL

- Réalisation de fiches retours d'expériences

- Réalisation de synthèses bibliographiques

- Finalisation, impression et diffusion de la plaquette de présentation des Pôles-relais Zones Humides, pilotage du groupe inter-pôle sur le volet communication

- Participation aux réunions de concertation entre Pôles-relais Zones Humides et l'Onema

- Participation à l'organisation nationale des JMZH et mise en œuvre de la journée de lancement national des JMZH 2015 en Camargue consacrée aux acteurs professionnels et aux médias, à la Tour du Valat avec pour objectif de présenter le thème annuel 'Les zones humides pour notre avenir' dans un cadre convivial, pour promouvoir une campagne médiatique autour de cet évènement national. Elle a été organisée conjointement avec les coordinateurs nationaux et partenaires locaux avec des intervenants de niveau national et local.

- Participation au Groupe CESP du Groupe national milieux humides, afin de faire le bilan 2012-2014 et proposer une future stratégie.

- Appui au colloque national de l'Onema sur les marais littoraux qui réunira les acteurs des 3 façades maritimes à Montpellier les 29 et 30 septembre 2015.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités (diffusion au réseau, relais des personnes ressources), notamment pour la recherche de centres pédagogiques zones humides, l'enquête fréquentation, la diffusion des 'Cap sur', la participation au séminaire des animateurs de sites Ramsar du 12 au 14 novembre 2014 en Corse (organisée par la chargée de mission Corse hors temps de travail Pôle lagunes), la diffusion

de l'information concernant les sites Ramsar, et enfin l'accueil de l'association Medwet nouvellement emménagée dans les locaux de la Tour du Valat au second semestre 2014.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En 2015, le Pôle lagunes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar en cours de construction au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

II.11 Fonctionnement du Pôle lagunes (E)

Les actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation de 4 réunions d'équipe,
- Organisation de 4 comités de pilotage, dont un spécifique à la région Languedoc-Roussillon,



- Organisation du comité d'orientation le 20 novembre 2014 à la Tour du Valat, réunissant le collège des institutionnels, des gestionnaires et des scientifiques. Ce comité a réuni environ 35 participants, autour de 3 ateliers sur les thèmes : Plateforme Recherche-Gestion, Aménagement du territoire, Sensibilisation des élus et décideurs. Les recommandations produites dans ce cadre pour les actions 2015-2016 ont été étudiées par le COFIL du 16 mars 2015.

- Recherche de financements auprès des financeurs traditionnels, et développement d'un projet Feder 2014-2015 (films lagunes/étang de Berre),

- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2013, programme

d'action prévisionnel et budget 2014, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2014 et prévisionnel 2015.

- Recrutement d'un(e) stagiaire en charge des BD/communication.

▪ PREVISIONNEL 2015 :

En 2015, l'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique.

A noter notamment la finalisation des projets FEDER « Renforcer les activités du PRLM en PACA 2012-2015 » et « Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre » 2014-2015. Cette finalisation d'accompagnera de rendus spécifiques.

Une recherche de financement supplémentaire sera réalisée auprès de mécènes et avec la participation au dépôt d'un projet Life communication et gouvernance ou MED/Interreg en réponse à une demande du Centre Grec pour les Biotopes et les Zones Humides (EKBY) sur le thème : 'NETWORKING TO CONSERVE MEDITERRANEAN LAGOONS' : share good practices and develop skills of Natura 2000 managers to improve conservation status of coastal wetlands and particularly coastal lagoons along the Mediterranean coast, in Natura 2000 sites in Greece, Italy, France, Spain and Portugal.

Conclusion

En 2014, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a continué à encourager de meilleures pratiques de gestion et favoriser une meilleure reconnaissance de ces milieux, selon ses 3 axes d'action :

1) Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

Le site Internet a connu un développement majeur avec aujourd'hui 1000 pages de contenu et 135 000 visites depuis la mise en ligne en 2012. Neuf numéros de la "Lettre des lagunes" ont été diffusés à 2400 acteurs, incluant deux numéros Hors-série sur les thèmes 'Les outils disponibles pour la connaissance sur les zones humides' et 'Lagunes et pesticides'. Enfin, plus de 6000 notices bibliographiques sont disponibles.

2) Animer un réseau d'échanges

Deux journées de formation et d'échanges ont été organisées, sur les thèmes « indicateurs de suivi de la fréquentation sur les milieux littoraux » et « gestion des roselières pour l'avifaune » réunissant entre 30 et 50 personnes, gestionnaires de sites lagunaires, scientifiques, agents des collectivités territoriales et de l'Etat.

L'animation du FILMED s'est poursuivie autour du suivi physico-chimique simplifié d'une vingtaine de lagunes de LR et PACA et est en cours de construction pour la Corse.

3) Sensibiliser au travers d'évènements phares

L'année 2014 a marqué les 10 ans de coordination des Journées mondiales des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat ! », avec 5600 participants, dont 70 en Camargue autour d'une manifestation spécifique au PNR de Camargue, à destination des agriculteurs locaux.

Par ailleurs, les Journées Européennes du Patrimoine en sites lagunaires ont mobilisé plus de 10 500 participants, un record obtenu pour ce thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».

Ces 2 évènements ont bénéficié d'un bilan papier communiquant, diffusé aux organisateurs et financeurs du Pôle lagunes.

En 2014 a également démarré un nouveau projet Feder visant à réaliser des films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires et de l'étang de Berre, afin de sensibiliser le grand public et les élus et acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire.

Enfin, l'année 2014 a été marquée par l'organisation du Comité d'orientation du Pôle lagunes, réunissant institutionnels, gestionnaires et scientifiques afin de produire des recommandations pour les actions du Pôle lagunes 2015 et 2016.

Ces recommandations seront étudiées finement afin d'enrichir le futur programme d'action du Pôle lagunes.

Par ailleurs, en 2015, le Pôle lagunes prévoira, en plus de ses actions traditionnelles, les actions suivantes :

- La mise en œuvre effective de la plate-forme recherche-gestion avec une réunion sur le thème de la télédétection et cartographie en milieux lagunaires.
- La journée de lancement national des JMZH en Camargue.
- La finalisation des « Films lagunes ».
- La diffusion de 17 fiches du porter à connaissance de l'inventaire des zones humides en PACA, à la demande de la DREAL PACA.

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers :



Liste des Annexes

ANNEXE 1. Calendrier 2014 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Bilan financier 2014

ANNEXE 3. Budget prévisionnel 2015